



Monique FORTIN

Tél. : 03 20 49 62 23

Courriel: boîte personnelle sur MELANIE
ou Monique.Fortin@i-carre.net

Robert BAYLOCQ

Tél : 04 76 70 79 87

Courriel : boîte personnelle UPCASSE
ou Robert.Baylocq@i-carre.net

Yvan LAURENT

Tél : 01 40 81 71 19

Courriel : boîte personnelle UPCASSE
ou Yvan.Laurent@i-carre.net

Lille, le 7/02/2008

CAP du 4 février 2008

La première CAP de l'année 2008 s'est déroulée tour Pascal à La Défense. Elle a été présidée par M. SAFFROY, sous-directeur d'AMT.

Les élus de l'UNSA/UPCASSE, dans leur déclaration préalable, ont réaffirmé le rôle primordial que doivent jouer les instances paritaires, et notamment les CAP, dans ces temps de réforme ministérielle et de grande inquiétude pour les agents. Ils ont pris acte de la réponse positive de la directrice générale du personnel et de l'administration sur notre demande de protocole indemnitaire (cf déclaration préalable en ligne sur notre site¹). Nos collègues de la CFDT n'ont fait aucun commentaire.

Peu de réponses, bien sûr, de la part du président de la CAP, sinon qu'il conçoit parfaitement l'inquiétude des agents et qu'il espère, maintenant que les préfigurateurs de DAC sont nommés et que le calendrier est fixé pour les fusions DDE/DDAF, que la mise en place des nouvelles structures se fera le plus rapidement possible mais sans précipitation, et dans la concertation et la plus grande transparence.

L'UNSA/UPCASSE insiste à nouveau sur l'inquiétude des agents, notamment ceux qui travaillent dans des activités supports, et sur le climat exécrable et la perte de motivation qui en découlent. La mise en place d'une communication claire est impérative et la fixation de règles préalables au lancement des réorganisations, par la DGPA, est indispensable.

L'UNSA/UPCASSE avait déjà alerté l'administration de pratiques locales contestables lors de la précédente CAP du 19/12/2007. (cf déclaration).

L'UNSA/UPCASSE évoque également la question du devenir des collègues sur les postes de 3^{ème} niveau, qu'il s'agisse de ceux qui y sont déjà mais dont le poste disparaît, ou de ceux qui n'y sont pas encore mais ont joué le jeu de la mobilité et voient avec la RGPP ces débouchés se raréfier. Comme on pouvait s'y attendre, la DGPA n'a pas de réponse sinon la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour les chefs de service « en situation délicate » et l'évocation de la nécessité d'ouvrir rapidement un chantier de révision de l'arrêté fixant la liste des emplois de conseillers.

Concernant le protocole indemnitaire, E. SAFFROY réitère la volonté de la DGPA de le mettre au point. Des pistes de travail sont actuellement à l'étude et une concertation avec les organisations syndicales sera organisée d'ici la fin du 1^{er} semestre.

¹ <http://unsa-upcasse.syndicat.i2/index.php3> (intranet) ou, <http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr> (extranet pour les connexions hors ministère)

L'UNSA/UPCASSE rebondit en évoquant des problèmes tels que la disparité des fourchettes de modulation entre attachés et ITPE, ou le coefficient de 0,80 systématiquement appliqué aux promus qui pourraient, à son sens, être réglés immédiatement puisqu'il ne s'agit que d'aménager la circulaire annuelle. Mais aucune réponse n'est apportée par l'administration à cette demande, pas plus qu'à la demande d'harmonisation du régime indemnitaire province/région Ile de France.

Nominations dans l'emploi de conseiller :

Faute de réponse du Budget à la demande de création de 20 emplois supplémentaires, 15 emplois seulement sont disponibles au titre de 2008. L'UNSA /UPCASSE souligne au passage son mécontentement face à cette « non réponse » qui est plus une réponse implicite de rejet... et demande fermement à la DGPA de reprendre les négociations avec le Budget pour obtenir ces postes supplémentaires.

Globalement, 36 propositions seulement sont parvenues à la DGPA, dont 11 pour les services déconcentrés, trois MIGT n'en ayant fait parvenir aucune. A noter également que, compte tenu des nouveaux périmètres ministériels et du projet bien avancé de « toilettage » de l'emploi de « chef de mission » existant au MINEFE, les attachés principaux du MEDAD en poste au tourisme relèveront désormais de cet emploi de chef de mission.

L'UNSA/UPCASSE s'étonne en tout cas du faible nombre des propositions et craint qu'il y ait eu encore des erreurs d'interprétation, voire des oublis (on a en effet désormais la preuve qu'il y en a eu l'année dernière !)...

Devant la frilosité de certains directeurs, elle ne peut en tout cas qu'inviter les attachés principaux qui répondent aux critères (13 ans d'ancienneté en catégorie A, dont 4 ans de services effectifs dans un grade d'avancement, occuper un emploi éligible, possibilité de dérouler une carrière dans l'emploi, etc) à la vigilance. Et cela d'autant plus que les chefs de service ou les préfigurateurs issus des corps de l'Agriculture n'ont guère de connaissances sur cet emploi et les règles qui le régissent. L'UNSA/UPCASSE demande donc à la DGPA de veiller tout particulièrement à la lisibilité de la prochaine circulaire promotions.

Après examen des propositions et débats, représentants du personnel et administration ne s'accordent pas sur la liste proposée. L'UNSA/UPCASSE notamment aurait souhaité que l'équilibre entre personnels selon qu'ils sont affectés en centrale ou en services déconcentrés soit mieux respecté.

En outre, les élus de l'UNSA/UPCASSE demandent à l'administration d'intervenir au plus haut niveau de la Fonction Publique et du Budget pour que les textes relatifs à la NBI des Conseillers sortent rapidement et dégagent ainsi des marges de manœuvre pour attribuer de la NBI Durafour, comme cela a été acté par le Conseiller Social du Ministre (cf déclaration CAP du 19/12/2007).

Information de la CAP sur les 1ères nominations de conseillers accédant à l'échelon spécial :

Rappel : étant donné le faible nombre d'agents (6 !) remplissant la double condition d'éligibilité du poste tenu et d'ancienneté (avoir déroulé au moins 2 ans et demi au 1015 pour pouvoir être nommés, la DGPA n'a pas mis en place de procédure particulière mais traité les dossiers 2007 au cas par cas. Il en sera de même en 2008. Par contre, en 2009, on devrait entrer dans une démarche de propositions de la part des services.

Ont donc accédé à l'échelon spécial :

- André CARPENE
- André CHOIGNOT
- Bernard DURU
- Jean-Marie FRANCOIS
- Patrick GRANDBARBE
- Alain MICHEL

L'UNSA/UPCASSE profite de cette information pour demander où on en est du futur recrutement d'**inspecteurs de l'équipement** – débouché possible, rappelons le, des conseillers – La DGPA répond qu'elle prévoit de lancer l'avis fin février/début mars.

Examen des demandes de mutations

Les résultats vous ayant déjà été diffusés, nous nous bornerons ici à relater les débats.

En dépit de leur pugnacité, nos élus n'ont hélas pas pu obtenir qu'on passe outre dans tous les cas où l'avis défavorable du service de départ se fondait sur une durée insuffisante dans le poste. Ils ont par contre demandé et obtenu un suivi personnalisé pour un certain nombre d'attachés dont les demandes de mutation n'ont pas abouti cette fois-ci en dépit du caractère d'urgence qu'elles présentent.

L'examen des demandes de mutation a été également l'occasion de faire un **premier point sur la situation des lauréats de l'examen professionnel 2007 ainsi que des promus au tableau d'avancement**. Une source de satisfaction est de constater qu'un bon nombre d'entre eux ont trouvé un poste dès cette CAP.

En outre, la CAP a été informée des projets de mobilité fonctionnelle en cours de formalisation pour cinq lauréats de l'examen professionnel d'attaché principal 2007 et une attachée promue au tableau d'avancement 2007, et les a approuvé sous réserve de finalisation bien sûr.

- Evelyne BERNARD , DRE Rhône-Alpes
- Rachel CHANE SEE CHU , DGR
- Xavier GUERIN , DGMT
- Frédérique HEBRARD , DRAST
- Valéry LEMAITRE , ex MEDD (AC)
- Joël WEITZ , ENTE Aix en Provence

Cette satisfaction doit toutefois être tempérée dans la mesure où l'on peut remarquer que la plupart des mobilités fonctionnelles effectuées jusqu'ici le sont en administration centrale ou dans des DRDE, ou dans des services spécialisés. Les élus de l'UNSA/UPCASSE maintiennent donc leur demande de suivi et de vigilance.

Nombre de postes à l'examen professionnel 2008 :

Nos élus demandent confirmation du chiffre de 98 qui circule actuellement. Et là, douche froide : selon l'administration, ce chiffre est infondé, le nombre de postes n'est « pas bouclé pour l'instant » mais ses représentants précisent qu'il sera en baisse par rapport à 2007 afin de « lisser les recrutements sur ce grade » Notre syndicat n'en restera évidemment pas là et va remonter au créneau très vite sur ce sujet. A suivre donc !

Examen des demandes de détachement :

Autre sujet de désaccord : prétextant que la création des 100 postes DALO va créer une situation de vacance peu ou prou équivalente, la DGPA soumet 17 demandes de détachements « entrants »

L'UNSA/UPCASSE dénonce cette gestion à la petite semaine. : alors que cette création de postes figurait dans le programme 135 déposé au bureau du Parlement en mars 2007, pourquoi n'a t'on pas anticipé en organisant un recrutement spécifique ? On aurait ainsi répondu au besoin des services de pourvoir les postes vacants tout en offrant des débouchés supplémentaires aux trop nombreux collègues de la catégorie B qui sont en attente de promotion.

En outre, si on met en relation demandes de mutation et demandes de détachements, on constate que des chefs de service ont privilégié ces dernières au détriment de candidats attachés.

Notre syndicat refuse donc ces propositions et interpellera la directrice générale du personnel et de l'administration sur ce sujet..

Les représentants de l'administration ne nous suivant évidemment pas dans cette voie, la CAP donne un avis favorable aux demandes de détachement dans le corps des AAE (cf. tableau détachements entrants en ligne).

**Pour tous renseignements complémentaires
contactez vos élus UNSA/UPCASSE :**

Rachel CHANE SEE CHU (DGR) (01 40 81 18 79

Monique FORTIN (PERMANENCE NATIONALE) (03 20 49 62 23

Franck GRONEAU (DDE 79) (05 49 06 88 75

Robert BAYLOCQ (PERMANENCE NATIONALE) (04 76 70 79 87

Isabelle **VIALLAT (DRE LORRAINE)** (03.87.34 34 37

Georges **ARMENOULT (DGPA)** (01 40 81 10 36

Gaëtan **MANN (DDE 64)** (05 59 80 87 30

Yvan **LAURENT (PERMANENCE NATIONALE)** (01 40 81 71 19

Tous nos élus ont une BALI Mélanie bien sûr